

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 11 janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de THEZAN DES CORBIERES (Aude), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DAPOT, Maire.

Date de la convocation 8 janvier 2018

Etaient présents :

DAPOT Patrick  
LATHAM David  
PERAULT Françoise  
BOUNIOU Daniel  
GILABERT Aude  
THEILLARD Jacqueline  
NUFFER Nadia  
FALCOU Léone  
PIZZIGHINI Olivier

Procuration pour :

VALLIER Rémi  
DANIEL Jean-Yves

Etaient absents : MARTY Patrice, ABARCA Christelle.

**1° Approbation compte rendu de la séance du 23/11/2017** : Procès-verbal adopté à l'unanimité

**2° Désignation du secrétaire de séance** : Madame PERAULT Françoise

**3° Point sur la clôture budget 2017** : présentation Madame PERAULT Françoise

**a- Orientation budgétaire 2018 :**

Le Bilan financier établi par le Comptable public, tenu à la disposition des Administrés à la Mairie, analyse la période 2012-2016 et met en évidence le rétablissement de la capacité d'autofinancement (CAF)\* pour le budget principal (M14) qui part d'une situation négative en 2012 passe à + 70 866€ en 2016.

\*La CAF d'une commune doit permettre à minima le remboursement du capital des emprunts.

Dès 2016 notre commune a pu non seulement rembourser le capital des emprunts elle a couvert ses besoins en Investissement, et a dégagé un léger excédent en Fonctionnement (3 184,73€) pour la première fois depuis plusieurs années.

La clôture des résultats du Budget principal (M14) 2017 fait apparaître un excédent de Fonctionnement en augmentation. Cet effort de maîtrise des dépenses et d'augmentation des recettes de fonctionnement a été salué par le Comptable public dans ce Bilan financier. L'effort mis sur la gestion devra continuer sans relâche en 2018 et au-delà, jusqu'à ce que notre Commune ait atteint une Trésorerie suffisamment positive en budget M14 seul pour couvrir plusieurs mois de charges à cause du décalage avec l'encaissement des recettes (Besoin en Fonds de Roulement).

En M49 (Budget de l'eau) la CAF est atteinte depuis plusieurs années et, même après la baisse du prix de l'abonnement du compteur d'eau et du m3 d'eau, la Trésorerie reste positive.

**b) Présentation délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant vote budget primitif** : Budget M49 (eau et assainissement) Programme travaux divers : 2 808.00 € (réparation fuite réseau alimentation cimetière) : Monsieur le Maire négocie avec l'intervenant pour que cette intervention soit faite à titre gracieux. La délibération reste en attente.

**c) Communauté des Communes Région Lézignanaise (CCRLCM)** examen délibération portant sur l'adoption du rapport établi par la Commission des charges

transférées pour l'exercice 2017 : la CCRLCM nous a versé 18 612€ en 2017 au titre des charges transférées. La délibération est adoptée à l'unanimité.

**4° Point sur les travaux** : présentation Monsieur Daniel BOUNIOL

Voit détail de tous les travaux depuis le 23/11/2017 en Annexe.

**a) Projet extension foyer municipal** :

L'Architecte Mme ASTRUC a revu l'aménagement de la nouvelle cuisine, sanitaires, loge, etc, selon les modifications que nous lui avons demandé. Seul le local technique est à revoir.

**b) Début des travaux école (agrandissement future classe)** : présentation Monsieur Daniel BOUNIOL, Madame Aude GILABERT

Les travaux ont débuté et toutes les cloisons ont été abattues. Ces travaux se font en régie avec l'aide de nos employés techniques Messieurs Sébastien GILABERT et Rémi OUZOUL, supervisés par Monsieur Daniel BOUNIOL. Les locaux devraient être disponibles dès la rentrée 2018/2019.

La Mairie envisage d'acheter le terrain attenant aux bâtiments de la Mairie et de l'École (succession CAMS ) pour en faire une aire scolaire de jeux. L'office notarial de Fabrezan est chargé des recherches pour la liquidation de cette succession afin de libérer le terrain pour sa vente par Monsieur GAVIGNAUX.

**5° Examen avenant délibération N° 2017 –DE- 086 Institution d'une servitude de passage Madame DURAND Régine** : présentation Monsieur le Maire

L'avenant à la délibération est adopté à l'unanimité.

**6° Proposition de renouvellement du contrat de vente de repas pour la cantine scolaire avec SUD EST TRAITEUR LE CRES** : présentation Madame Aude GILABERT

Prix inchangé : 3.425 € HT / Repas. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**7° Examen du renouvellement du bail de location à SARL Arômes de ST ESTEVE pour l'année 2018** : présentation Madame Françoise PERAULT

Le Bail précaire conclut avec la SARL Arômes Saint Estève pour des bureaux dans l'ancien bâtiment de la Communauté des Communes arrive à sa limite des 3 ans. Il est proposé de passer avec la SARL Arômes Saint Estève une Convention d'occupation temporaire des locaux comme cela a été fait avec le SMAR, avec un loyer inchangé de 380€ mensuels. La proposition est validée à l'unanimité.

**8° Associations (dépôt des demandes de subventions pour 2018) ; journal Ö MONTAGU** : présentation Madame Nadia NUFFER

a) Attribution subvention au VELO SPRINT. Madame Nadia NUFFER propose d'attribuer une subvention de 50€ pour les Minimes + 50€ pour les Cadets. Cette subvention ne viendra pas alourdir le total des subventions attribuées en 2018 puisque, malgré une subvention de 100€ pour l'association Billard Club de Thézan, la subvention pour le Music-Hall Show est supprimée en 2018, suite à la mise « en sommeil » de cette association. La proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Journal Ö MONTAGU : une édition spéciale récapitulera toutes les manifestations de 2017 et présentera les futures animations et événements en début d'année 2018.

**9° Préparation après-midi récréative et vœux du Maire pour le 13.01.2018** : présentation Madame Léone FALCOU

Appel aux bonnes volontés des membres du Conseil municipal pour dès vendredi 12 janvier après-midi venir préparer le buffet de l'apéritif qui sera servi après les vœux de Monsieur le Maire, et pour être présent samedi 13 janvier 2018 dès 8h du matin pour préparer la salle et le goûter offert, à l'entracte du spectacle PLUMES DE NUIT, aux personnes du 3<sup>ème</sup> âge de notre Commune. Madame Léone FALCOU précise le déroulement horaire de cette journée du 14 janvier 2018.

**10° Questions diverses** : présentation Monsieur le Maire

a) Déploiement 4G : installation dans quelques semaines, nous n'avons pas plus de

- précisions.
- b) Remerciements opération Brioches 2017 : Monsieur le Maire félicite les acteurs de cette opération qui a vu la vente de 2 244 brioches sur le Lézignanais.
- c) Taxe Ordures ménagères : le respect du tri des ordures n'étant pas dans l'ADN des Administrés, la CCRLCM lance un audit pour trouver des pistes permettant de mieux « motiver/inciter » les Administrés à participer à la gestion des ordures.

#### ANNEXE au point 4°) Travaux

- \* Fin de démolition des anciens vestiaires du stade
- \* Préparation et réparation des guirlandes de Noël
- \* Fabrication d'une chaise pour les bacs de récupération des boues du compacteur de la Step
- \* Repiquage de plantes ornementales au Boulodrome, à l'angle du hangar communal côté bacs ménagers, au Monument aux Morts, au Square du 19 mars, et au cabanon à fusées.
- \* Nettoyage de l'accès du cimetière neuf au tractopelle le long du mur du nouveau cimetière avec rebouchage de la tranchée à hauteur de la clôture de Mr SIMAÕ.
- \* Remplacement des vieux luminaires par des leds, route de Narbonne, rue du four communal, rue Jean Moulin, rue de la source, rue de Montagut, rue de Poursan. Total 34 points lumineux pour la 2è tranche.
- \* Remplacement de l'électrovanne et du filtre du compacteur défectueux. Réglage du relais tempo pour le nettoyage du dé-grilleur. Après cette opération, constatation faite de la diminution de consommation d'eau, celle-ci passe de 3 M3 /jour à environ 800 L/jour. Gain sur 1 An 26.4 M3, soit 26400 litres.
- \* Début de travaux dans l'appartement de la Mairie, situé au-dessus de l'école primaire.
  - 1) Retrait de tous les encombrants restés après le déménagement du locataire
  - 2) Abattement des cloisons. Evacuation des gravats dans une benne et tri sélectif (boiserie, gaines et fil électrique, ferraille, etc...) emmené à la déchèterie.
  - 3) Attente des devis pour tout le matériel nécessaire (sol, plafond, cloisons, portes, peinture, électricité).
- \* Débouchage du regard d'égout du cimetière neuf ainsi que le retrait du bouchon de la tuyauterie allant du regard au bassin de la station dépuraton.
- \* Pose d'un caisson offert par M. Fabien Guilhem, sous la charrette exposée au monument aux morts. Nous le remercions pour son geste citoyen.
- \* Pose d'une étagère au niveau de la scène du foyer municipal, pour le rangement de la platine de sonorisation.
- \* Déplacement des containers à verres et plastics pour 2 raisons :
  - a) Le camion étant très haut + la hauteur de la flèche de sa grue, fait que le chauffeur risquait de toucher la ligne électrique.
  - b) Les travaux de remise en état des canalisations d'eau potable (retrait du plomb) et des égouts auraient empêché le camion de ramassage de vider les containers.
- \* En raison d'un léger problème de la société SRI le début des travaux, rue de la croix rousse prévu le 8 janvier 2018 est reporté au 29 janvier et se terminera fin février 2018.
- \* Nettoyage annuelle des réservoirs de MONTAGUT fait le 09 janvier 2018.
- \* Pose de deux porte-manteaux au secrétariat de la Mairie.
- \* Remplacement du groupe de sécurité du chauffe-eau du hangar communal.